

Saint Jean le Blanc

n°88 • décembre 2023

& VOUS



Végétalisation au cœur de la ville

Vie municipale
p. 3

Un Noël festif
à Saint-Jean-le-Blanc
p. 9

Dossier
« Objectif climat 2030 »
p. 10

3 VIE MUNICIPALE

Réglementation
Taxe foncière
Réunion Publique

4 RETOUR EN IMAGES

6 TRAVAUX ET CADRE DE VIE

Végétalisation de la cour primaire du groupe Jean Bonnet
Restaurant scolaire à l'école Demay Vignier
Parking public au 37, rue du Général de Gaulle
Travaux au stade Lionel Charbonnier

8 CULTURE

Nouvelle saison culturelle
Reivilo, sensations hypnotiques !
Festivités de Noël

10 DOSSIER « ENVIRONNEMENT »

Convention LNE « *Objectif climat 2030* »

12 SERVICE MUNICIPAL

Service des affaires générales

13 MISES À L'HONNEUR

Jeanine LANSON
Pascal BOUGUEREAU

14 TRIBUNE

Expressions politiques
Date du prochain conseil municipal

15 INFORMATIONS

Centre Communal d'Action Sociale
État-civil



Édito

Canicules, sécheresses, épisodes pluvieux intenses, tempêtes...les phénomènes météorologiques extrêmes liés au réchauffement climatique ne sont plus exceptionnels. Ils se banalisent et perturbent de plus en plus notre quotidien.

Certes, nous savons tous que ce problème majeur est planétaire mais chacun peut, à son échelle, intervenir pour essayer de l'atténuer.

À Saint-Jean-le-Blanc, nous avons décidé d'apporter notre contribution. J'ai, au nom de la Ville, signé la convention « *Objectif Climat 2030* ». C'est le sujet du dossier de votre bulletin. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires pour comprendre son intérêt.

Nous sommes en décembre. Les fêtes de Noël approchent à grands pas ! Petits et grands avons tous hâte de célébrer ce temps de fête en famille ! En attendant, pour patienter et se donner des idées, venez découvrir notre marché de Noël préparé par le comité des fêtes de notre commune à la salle de Montission du 8 au 10 décembre.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année à vous et à vos proches !

Bonne lecture à vous !

Thierry CHARPENTIER

Maire de Saint-Jean-le-Blanc

Joyeuses Fêtes de fin d'année

Saint-Jean-le-Blanc & VOUS est le bulletin municipal édité par la Ville de Saint-Jean-le-Blanc :
accueilmairie@saintjeanleblanc.com | 02 38 66 39 61

Directeur de publication : Thierry CHARPENTIER, Maire. | Rédaction : Service communication

Mise en page : Christelle MERCIER - Centr'Imprim | Impression : Centr'Imprim

Crédits photos : droits réservés Ville de Saint-Jean-le-Blanc

Dépôt légal à parution. ISSN 2493-6162. 02 38 69 61 11



RÉGLEMENTATION

Pour bien vivre ensemble, quelques petits rappels s'imposent :



USAGE DES TROTTOIRS

Pour rappel, les trottoirs sont exclusivement réservés aux piétons. À moins que le stationnement soit clairement autorisé par un marquage au sol, le fait de garer un véhicule motorisé sur un trottoir est considéré comme très gênant par le Code de la route. Le stationnement sur le trottoir fait encourir au conducteur une amende forfaitaire de 135 euros.

Par ailleurs, en application du règlement du service public d'élimination des déchets et dans le souci de préserver la propreté, l'hygiène et la salubrité publique, la Mairie de Saint-Jean-le-Blanc vient de prendre un arrêté interdisant la présence de récipients (poubelles...) sur le domaine public en dehors des jours et horaires de collecte. La police municipale est chargée de constater tout manquement, lesquels seront punis de l'amende prévue pour les contraventions de 1^{ère} classe. En outre, en cas de récidive de l'infraction, il sera procédé à l'enlèvement des poubelles aux frais du contrevenant après mise en demeure restée sans effet à l'expiration d'un délai de 24h.



BRÛLAGE DES DÉCHETS INTERDIT

Le brûlage à l'air libre des déchets de toute nature est interdit sur l'ensemble du territoire de la commune.

En effet, le brûlage des déchets verts à l'air libre est source d'émission importante de substances polluantes, dont des gaz et des particules, et est également à l'origine de troubles de voisinage.

 Jusqu'à 450 €



NEIGE, VERGLAS ET FEUILLES

Par temps de neige, glace ou verglas, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige, et casser la glace devant leur habitation, pour faciliter les passages des piétons. À l'automne, il appartient également aux propriétaires ou locataires de ramasser les feuilles mortes provenant des arbres de leur jardin.

En cas du non respect de ces réglementations, les services municipaux interviendront et la prestation sera facturée.

TAXE FONCIÈRE À SAINT-JEAN-LE-BLANC



Vous avez probablement reçu récemment votre feuille d'imposition. L'État ayant pris la décision d'augmenter les bases de 7.1% en 2023, la municipalité a décidé de ne pas augmenter la part communale afin de soutenir le budget des ménages.

Aussi, la taxe foncière pour les propriétés bâties sur notre commune est de 46.05% contre 47.57% dans le Loiret.

Dans le département du Loiret, le taux le plus élevé est de 57.56 % et le plus bas est de 25.56 %. 51 communes du Loiret ont voté l'augmentation du taux de la taxe sur le foncier bâti, soit plus d'une commune sur six.

Malgré les baisses de dotation de l'État, l'augmentation des charges fixes et du coût de l'énergie, la municipalité reste vigilante sur l'équilibre budgétaire communal.

RÉUNION PUBLIQUE



Le 11 octobre, Thierry CHARPENTIER et les membres de son équipe avaient convié l'ensemble des Albijohanniciens à la salle Montission pour présenter les projets en cours sur la commune et surtout pour échanger avec les habitants.

Ce fut donc l'occasion, devant plus de 200 personnes, de présenter les futurs vestiaires et club-house du stade Lionel Charbonnier dont la démolition de l'existant débutera fin novembre et début décembre, mais aussi la mise en service du parking sur la rue du Général de Gaulle en fin d'année ou encore l'annonce de la seconde édition du Set au Château.

La seconde partie de la réunion était consacrée aux questions des habitants auxquelles chaque élu a pu apporter des réponses. Quelques mesures ont déjà pu être prises suite à vos remarques. C'est ainsi que la Métropole a été saisie pour les problèmes d'assainissement et réalisera un diagnostic en fin d'année sur l'état du réseau. D'autre part, afin de lutter contre la vitesse rue Demay (secteur centre-ville), des contrôles radar par la Police municipale sont régulièrement programmés et l'espace vert sur le carrefour des Anguignis-Balles a depuis été fauché...

Les échanges durant cette réunion ont été riches et constructifs. Une deuxième réunion se tiendra au printemps de l'année prochaine.



**CONFÉRENCE SUR LE SOMMEIL
ORGANISÉE PAR LE CCAS**
6 OCTOBRE 2023



NOUVEAUX ARRIVANTS
21 SEPTEMBRE 2023



**SIGNATURE DE LA CONVENTION
LNE : « OBJECTIF CLIMAT 2030 »**
2 OCTOBRE 2023

RETOU EN



**REMISE DES LIVRETS PATRIOTIQUES
AUX ÉLÈVES DE CE2**
OCTOBRE 2023



RÉUNION PUBLIQUE
11 OCTOBRE 2023



**VACANCES DE LA TOUSSAINT
AVEC ÉVASION JEUNESSE**
OCTOBRE 2023



**RÉCOMPENSES
AU JARDIN DES ÉCOLIERS**
14 OCTOBRE 2023



**LES COINS SOMBRES
DU CHÂTEAU**
28 OCTOBRE 2023

R IMAGES

Vendredi 13 octobre, au collège Jacques Prévert et en présence de Florence Sallé-Tourne, adjointe en charge des affaires scolaires, s'est tenue la cérémonie de remise des diplômes du brevet.

Cependant, cette journée a été marquée par une tragédie, l'assassinat du professeur Dominique Bernard. En hommage à la victime, une minute de silence a été observée à la demande de la principale de l'établissement, M^{me} Godineau.



**CÉRÉMONIE RÉPUBLICAINE DE REMISE
DES DIPLÔMES DU BREVET**
13 OCTOBRE 2023



CÉRÉMONIE DES MAISONS FLEURIES
21 SEPTEMBRE 2023



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE
11 NOVEMBRE 2023

VÉGÉTALISATION DE LA COUR DE L'ÉCOLE PRIMAIRE DU GROUPE JEAN BONNET

La végétalisation permet de replacer le bien-être et la santé des enfants au cœur du projet pour permettre l'épanouissement personnel, le développement moteur, psychologique et social.

La végétalisation des cours d'écoles aide à lutter contre le réchauffement climatique, permet de créer des espaces de jeux diversifiés et propose tout simplement un contact avec la nature aux élèves.

Ces îlots de fraîcheur sont mis en place avec l'intégration de différentes strates végétales et des aménagements écologiques pour une meilleure intégration de l'eau de pluie (surfaces perméables naturelles, noues d'infiltration, jardin de pluie, etc.)

Végétaliser, c'est aussi accueillir la biodiversité et permettre aux écoliers de créer des liens avec elle !

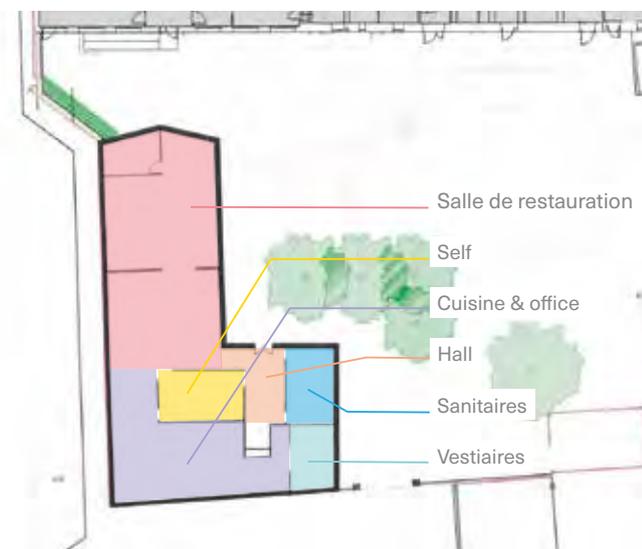


La cour d'école accueille à présent différentes variétés d'arbres comme le Chêne Vert, l'Érable Argenté, le Micocoulier de Virginie ou le Charme Commun. Ces essences sont adaptées au réchauffement climatique.



RESTAURANT SCOLAIRE À L'ÉCOLE DEMAY VIGNIER

Le projet du futur restaurant scolaire est en cours d'élaboration et pourra encore évoluer. Le bâtiment sera situé dans la cour Sud de l'école. Les travaux devraient commencer avant l'été, la livraison du bâtiment est prévue pour le premier trimestre 2025.



Vous l'avez peut-être constaté, la Direction départementale des Territoires réalise des travaux de stabilisation et d'entretien des digues sur la levée de la Chevauchée et des arbres vont malheureusement devoir être abattus. Ce réaménagement, à l'initiative de l'État, est indispensable pour la protection contre les inondations, enjeu majeur tant du point de vue de la sécurité publique que de l'aménagement du territoire.

PARKING PUBLIC AU 37 RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE



Les travaux du nouveau parking au 37 rue du Général de Gaulle sont sur le point de se terminer. Vous pourrez prochainement bénéficier de 21 places de stationnement, de 4 emplacements pour cycle et d'une place destinée au véhicule d'une personne à mobilité réduite.

Ce nouveau parking permettra aux automobilistes d'accéder plus facilement aux différents commerces à proximité.



TRAVAUX AU STADE LIONEL CHARBONNIER AVANCÉE DES TRAVAUX À COURT TERME

Les travaux au stade Lionel Charbonnier ont débuté le mois dernier. Après la mise en place de la zone de chantier, une opération de désamiantage a été effectuée sur le bâtiment des vestiaires actuels et la démolition du bâtiment est en cours. L'étape suivante sera la réalisation des fondations du futur club house.

Rendez-vous sur notre page Facebook pour suivre régulièrement l'avancée progressive des travaux.



NOUVELLE SAISON CULTURELLE

Vendredi 13 octobre, Delphine Mialanne, adjointe à la culture, l'événementiel et au jumelage et Michel Pires, responsable du pôle Vie associative, culturelle et sportive de la ville, ont présenté la nouvelle saison culturelle 2023-2024, saison élaborée par le service culture et l'équipe municipale. Un spectacle vivant de musique et de magie «La répétition», joué par Jérôme Damien (piano et magie) et Daniel Bru (saxophone et magie) a ensuite émerveillé petits et grands pendant une bonne partie de la soirée. Humour et bonne humeur étaient au rendez-vous ! La soirée s'est clôturée par un moment de convivialité offert par la municipalité.



REIVILO, SENSATIONS HYPNOTIQUES !



« Reivilo, sensations hypnotiques » est un spectacle tout public, drôle, incroyable et surtout bienveillant. Les hypnotisés deviennent les héros du spectacle, on se laisse transporter dans une ambiance festive ou bien encore sur une île paradisiaque.

Le show se veut tout public, fascinant et ludique.

DIMANCHE 17 DÉCEMBRE 2023 • 15h00 • ESPACE MONTISSION
Réserver dès maintenant votre place sur le site de la ville !

A vos agenda

ATELIERS DE LECTURES MUSICALES

Enfants de 4 à 7 ans

Samedi 9 décembre - 15h00

Espace Scénique

Entrée libre et gratuite

ATELIERS DE LECTURES MUSICALES

Enfants de 1 à 3 ans

Samedi 9 décembre - 16h00

Espace Scénique

Entrée libre et gratuite

DES BÉBÉS ET DES LIVRES

Moment de découverte et de partage autour du livre

Enfants de 3 mois à 4 ans

Mercredi 13 décembre - 10h15

Bibliothèque

Places limitées - Inscription :

bibliotheque@saintjeanleblanc.com

ou 02 38 66 78 44

ATELIERS COUTURE

Initiation au maniement de la machine en confectionnant une chaussette de Noël

Enfants à partir de 8 ans

Mercredi 13 décembre - 14h30

Bibliothèque

Places limitées - Inscription :

bibliotheque@saintjeanleblanc.com

ou 02 38 66 78 44

ATELIERS LECTURE

« IL ÉTAIT UNE FOIS... »

Temps de partage autour des livres et de la lecture à haute voix

Samedi 16 décembre :

16h00 - Enfants à partir de 4 ans

16h30 - Enfants de 1 à 3 ans

Bibliothèque

Places limitées - Inscription :

bibliotheque@saintjeanleblanc.com

ou 02 38 66 78 44

DES CRÉATIONS ET DES LIVRES

Enfants à partir de 6 ans

Mercredi 20 décembre - 15h30

Bibliothèque

Places limitées - Inscription :

bibliotheque@saintjeanleblanc.com

ou 02 38 66 78 44



Festivités et marché de Noël

RETROUVEZ TOUTES LES ANIMATIONS DU MOIS DE DÉCEMBRE
dans le livret des festivités de Noël,
disponible en mairie ou sur le site de la ville !

Marché de Noël

Du 8 au 10 décembre



Un Noël ne serait pas Noël sans son marché traditionnel et notre commune ne déroge pas à la règle et met en place l'incontournable marché des artisans d'art à l'Espace Montission.



Illuminations de Noël

Du vendredi 15 décembre 2023
au vendredi 5 janvier 2024

N'hésitez pas à faire un détour pour venir admirer le sapin de Noël de la ville sur la place de l'Eglise et profiter des illuminations. À noter, cette année, le top départ des illuminations est fixé le 15 décembre et les petites lumières s'éteindront le 5 janvier 2024 !

Une joie de vivre communicative durant tout le mois de décembre !

DOSSIER

CHANGEMENT CLIMATIQUE

S'ENGAGER

POUR DES ACTIONS

CONCRÈTES D'ADAPTATION !

CONVENTION OBJECTIF CLIMAT 2030



Au cours du XX^{ème} siècle, le climat mondial s'est réchauffé de près de 1° (+1,2° pour la France métropolitaine sur cette même période). L'Accord de Paris, signé en 2015 lors de la COP21, prévoit de limiter le changement climatique à +2° mais la tendance actuelle (engagements de la COP27 – Glasgow décembre 2021) pourrait nous conduire à +2,7° à la fin du siècle si ces engagements sont réellement tenus. Les conséquences de ces changements climatiques, jugées « *cataclysmiques* » dans le dernier rapport du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat – août 2021), ne seront pas la préoccupation des seules générations futures.

La France et le Loiret ne sont pas à l'abri des conséquences des changements climatiques, nous avons pu le voir ces dernières années avec la répétition d'épisodes climatiques jusque-là extrêmes : inondations, sécheresses et vagues de chaleur. Ces événements peuvent avoir de réelles conséquences : mouvements de terrain qui fragilisent les constructions, restrictions d'eau, répercussion sur la santé de la population,...

Pour faire face aux changements climatiques, deux formes d'actions à mettre en œuvre sont nécessaires : l'atténuation, c'est-à-dire la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre pour limiter ces changements, et l'adaptation, pour préparer nos territoires à des conséquences déjà visibles et à venir des changements climatiques pour améliorer notre confort de vie, préserver les activités et réduire notre vulnérabilité. L'engagement de tous pour tenter de limiter au maximum l'ampleur des changements climatiques est une nécessité absolue. Il est également important d'anticiper dès aujourd'hui ces impacts, de s'en prévenir et s'y préparer collectivement.

C'est pour cette raison que Saint-Jean-le-Blanc s'est engagé en 2023 avec Loiret Nature Environnement dans l'opération « Objectif Climat 2030 », pour travailler sur l'adaptation de notre territoire face aux changements climatiques. Un état des lieux des enjeux et vulnérabilités du territoire a ainsi été réalisé à l'automne.

Tout au long de l'année 2024, et en 2025, des ateliers de sensibilisation sur ces enjeux seront proposés, ainsi que des rendez-vous pour mobiliser les acteurs et habitants de notre commune pour imaginer ensemble les mesures les plus adéquates à mettre en œuvre dans les années à venir. Le premier débutera **le jeudi 8 février à 19h**, salle Montission, pour une réunion publique avec une présentation sur le climat et l'adaptation au changement climatique, et des ateliers participatifs pour apporter vos contributions pour notre commune.

Vous serez informés au fil de l'eau dans les mois à venir des manifestations mises en place dans le cadre de cette démarche.



Olivier SILBERBERG,
adjoint aux travaux,
voirie, environnement
et ville durable

Notre ambition est de limiter au maximum notre impact sur l'environnement. Notre partenariat avec Loiret Nature Environnement va nous permettre de préciser les actions les plus efficaces à mener.

Nous avons déjà commencé en choisissant le bois comme matériau de construction durable (Club House, Restaurant scolaire, Maison de Santé), en choisissant la géothermie pour chauffer prochainement plusieurs bâtiments communaux (Salle de Montission, Dojo, École Jean Bonnet, Service des Espaces Verts, Château) et en végétalisant nos cours d'écoles. D'autres actions seront menées en concertation avec vous et nous souhaitons qu'un tissu associatif s'approprie ces sujets pour aller plus vite ensemble.



De gauche à droite : Nathalie, Gérald, Vanessa et Stéphanie

RENCONTREZ LE SERVICE DES AFFAIRES GÉNÉRALES

Vous les rencontrez lorsque vous venez en mairie ! Découvrez l'équipe du service des affaires générales.

Le service des affaires générales est composé de 4 personnes :

- Un chef de service, Gérald.
- Un agent en charge de l'état civil, Nathalie.
- Un agent en charge de la réalisation des titres sécurisés, Stéphanie.
- Un agent d'accueil, Vanessa.

Vanessa, agent d'accueil (physique et téléphonique) est toujours présente pour accueillir le public et l'orienter.

Nathalie est en charge de la réalisation des actes (naissances, mariages, décès et livrets de famille) mais également des Pacs et des changements de nom. Elle gère également la réalisation des mariages ainsi que les parrainages civils. La mise en place des élections représente également une mission conséquente. Parallèlement, le recensement militaire des jeunes de même que le recensement de la population sont effectués par ce service tout comme la réalisation d'attestations.

Pour finir, Stéphanie est en charge de la réalisation des titres sécurisés, mieux connus sous le nom de passeports et cartes nationales d'identité.

L'ensemble des missions de cette équipe est mis en place sous l'œil avisé de Gérald, responsable du service, qui met également en place toutes les commémorations officielles en coordination avec l'équipe municipale.

Ce service accompagne les Albijohanniciens à travers toutes les étapes de leur vie.

Sa principale devise : Toujours au plus près des administrés.

LES TITRES SÉCURISÉS EN QUELQUES CHIFFRES

pour les mois de juillet, août et septembre 2023



Cartes nationales d'identités
408



Passeports
407

LE SERVICE ÉTAT CIVIL EN QUELQUES CHIFFRES

pour l'année 2022



Reconnaisances
28



Mariages
30



Changements de prénom
4



Changements de nom
8



Parrainages civils
3



Décès
75



Instructions d'attestation d'accueil
43



Recensements militaires
112

JEANINE LANSON, MAIS QUI N'A JAMAIS CROISÉ JEANINE À SAINT-JEAN-LE-BLANC ?!

Jeanine Lanson, née Cordat, a vu le jour à Orléans en septembre 1946.

Elle est une Albijohannicienne particulièrement active sur la commune.

Elle commence à travailler à 14 ans en tant que vendeuse en boulangerie. Elle devient ensuite vendeuse pendant 10 ans aux galeries Lafayette au rayon des jouets. Les 30 années qui suivent seront pour elle « *les belles années !* », elle travaille aux côtés de son mari dans une entreprise familiale de fleurs et d'horticulture rue de la Cigogne. De belles journées bien remplies qui ont fait son bonheur !

Une fois à la retraite, Jeanine s'engage corps et âme dans les activités communales de Saint-Jean-le-Blanc. Elle a été pendant 12 ans responsable du Jardin des Écoliers, où elle

a vu plus de 180 jardiniers en herbe. Elle fait partie de l'association Fêtes et Loisirs et donne de son temps aux côtés de Paulette et René Marsy et de ses 30 bénévoles. Elle apporte également son aide à la SHOL et est en charge parallèlement de la décoration de l'église où elle chante tous les dimanches.

Sa semaine est ponctuée par les activités communales auxquelles elle participe comme la pétanque, la belote avec le Club de l'Amitié, Le Jardin des Écoliers, sans oublier les marches hebdomadaires avec ses copines.

Sa priorité, c'est rendre service et c'est ce qui rend Jeanine heureuse !



PASCAL BOUGUEREAU, PROFESSEUR DE JUDO DEPUIS 32 ANS !

Pascal a découvert le judo à l'âge de 6 ans. 46 ans plus tard, Pascal continue à fréquenter les tatamis de façon assidue. Il est depuis l'âge de 18 ans, ceinture noire 2^{ème} dan.

Après avoir obtenu son brevet d'État en 1992, Pascal passe avec succès son DEJEPS (diplôme qui mène vers un emploi de coordonnateur et de cadre auprès d'animateurs, qui permet donc d'encadrer les animateurs qui possèdent un BPJEPS) et devient éducateur sportif, perfectionnement Judo.

Il enseigne le judo à l'ASL Judo de Saint-Jean-le-Blanc depuis 32 ans auprès des pré-poussins, poussins, benjamins, minimes, cadets, juniors et seniors et met un point d'honneur à accompagner ses élèves en stage, compétition, jusqu'aux championnats de France. Il est particulièrement fier aujourd'hui de compter parmi ses anciens élèves, 2 professeurs de judo.

Une passion partagée !

GROUPE MAJORITAIRE

La proximité des élus avec les habitants constitue un enjeu majeur de notre mandature.

Nous avons mis l'accent sur ce point dès le début de notre campagne électorale et nous l'avons mis en pratique dès le début de notre mandat. Cette proximité fait partie de notre ADN.

Pour rapprocher les élus des citoyens, pour réduire la distance entre vous et les décisions administratives, voire pour rapprocher les Albijohanniciens entre eux, notre devoir de majorité municipale est de vous proposer des moments où nous pouvons vous rencontrer directement.

Pour la première fois à Saint-Jean-le-Blanc, une réunion publique s'est tenue dans la grande salle de Montission le 11 octobre dernier. Vous avez pu, à cette occasion, nous poser toutes les questions que vous jugiez nécessaires, sur tous les sujets que vous jugiez importants. Nous avons pu, en retour, expliquer et argumenter toutes nos décisions, en toute transparence, avec tous les éléments qui justifiaient nos actions.

Comme nous nous y sommes engagés lors de notre campagne électorale, des réunions publiques seront organisées durant toute la mandature pour garder ces moments d'échanges privilégiés.

Cette démarche participative a également été proposée pour la requalification de la rue des Varennes.

Il n'est pas question pour nous d'effectuer des travaux aussi importants, pour un axe structurant de notre commune, sans prendre l'avis des riverains sur l'utilisation de leur rue au quotidien.

Nous pensons en effet que pour mettre en place une politique publique en adéquation avec vos besoins et attentes, vous devez avoir tous les éléments d'information sur les actions municipales.

Cette proximité s'exprime également par d'autres actions : accueillir comme il se doit nos nouveaux concitoyens, être à l'écoute et mettre en avant nos associations, nos commerçants, avec par exemple les campagnes « *J'aime mes commerçants* » et « *J'aime mes associations* » sur le compte Facebook de la ville.

Cette proximité s'exprime enfin avec nos seniors. La ville met un point d'honneur à être à l'écoute de nos aînés, par le biais notamment du CCAS qui propose différentes actions : sorties, conférences... et la distribution de chèques cadeaux, initiative qui ravit les bénéficiaires et nos commerçants en cette fin d'année qui se profile.

Oui, la fin d'année approche, et nous ne pouvons pas terminer cette expression politique sans vous souhaiter, à vous et à vos proches, d'excellentes fêtes de fin d'année !



**DATE DU PROCHAIN
CONSEIL MUNICIPAL**

Vendredi
15 décembre 2023
20h00 • salle du conseil



En savoir +

**Retrouvez l'ensemble
des expressions
politiques
sur le site de la ville**

GROUPES MINORITAIRES

Saint-Jean-le-blanc Autrement 2023

Les projets que nous avons portés dans la première moitié du mandat et pour lesquels les études étaient bien avancées sont en cours de mise en œuvre et nous ne pouvons que nous en réjouir (restaurant scolaire, parking rue du Général de Gaulle, requalification rue de Varennes, vestiaire du stade de foot...). Cependant dans cette période de contraintes budgétaires (augmentation du coût de l'énergie, augmentation très importante des charges de personnel, inflation galopante, taux d'intérêt élevés) toutes les collectivités sont dans l'obligation de faire des choix et obligatoirement de revoir à la baisse certains dépenses (coût prévisionnel des vestiaires de foot 1,5 millions€ est-ce bien raisonnable ?). Les projections financières pour notre commune nous paraissent très inquiétantes les indicateurs financiers sont en rouge pour preuve le taux d'épargne brut 8,44% pour le budget 2023 (seuil d'alerte 10%, seuil limite 7%) en clair pas d'épargne pour investir et capacité d'emprunt très limitée.

Nous osons croire que la promesse de la majorité de ne pas augmenter les impôts soit tenue, nous resterons vigilants dans l'intérêt de tous sur la construction du budget 2024.

Saint Jean Le Blanc Autrement 2023

Pour un avenir serein à Saint-Jean-le-Blanc

Tri à la source des biodéchets : le maire ne suit pas

La loi anti-gaspillage adoptée en février 2020 prévoit l'obligation du tri à la source des biodéchets pour tous les français au plus tard le 1^{er} janvier 2024. C'est à la métropole qu'il revient d'organiser la mise en place de ce tri en lien étroit avec les maires.

La métropole a lancé une expérimentation sur la ville d'Orléans en novembre pour accompagner les habitants qui n'ont pas accès à des composteurs individuel ou partagés.

Et pour notre commune ?

Interrogée par l'opposition à ce sujet lors du conseil municipal, le maire a semblé découvrir le sujet... Le respect des règles environnementales était pourtant une priorité dans son programme.

Ce n'est pas la première fois que le maire rompt ses promesses électorales lors de ses choix au conseil métropolitain, comme avec l'instauration d'un nouvel impôt GEMAPI prélevé notamment sur les propriétaires.

Il est nécessaire que le maire se décide enfin à porter les intérêts des albijohanniciens à la métropole.

*Valentin BLELLY et Catherine PEYROUX
Nous contacter : avenir.serein.sjb@gmail.com*

Agir pour l'Avenir

Chers(es) albijohanniciennes et albijohanniciens

Pourquoi un nouveau groupe d'opposition ? Nous considérons que l'opposition doit être critique et s'opposer au travers des votes quand il le faut, mais elle doit aussi accompagner des orientations de la majorité quand elles sont positives pour la commune.

Un groupe d'opposition ne doit ni avoir pour priorité de critiquer la majorité par principe, parfois sur des simples questions de forme, ni compromettre son autonomie par rapport aux autres groupes.

Notre priorité est d'agir sur le fond en ayant pour seul objectif l'intérêt de la commune. Tel est le sens de la création du groupe « *Agir pour l'Avenir* ».

Concernant la gestion de la ville, nous continuerons à porter une attention particulière sur les différents dossiers, notamment le restaurant scolaire, le stade de football et la maison médicale sur laquelle vos attentes sont fortes. Le budget comprenant ces investissements nécessaires mais lourds et dans un contexte contraignant fera également l'objet d'une grande vigilance de notre part.

A l'approche de cette fin d'année, nous vous souhaitons de joyeuses fêtes.

François GRISON - Manon AMINATOU

CARNET

Bienvenue à

Tobias PIQUENET SOLHEID

Alma RAMAUGÉ

Kahil-Ishak MADI

Charlie MIARD

Nawel ATUEKA

Hemza SAADI

Lola HUGUENIN

Rahila HARDY ROSKY

Antonin MAUGNIÉ

Paola AKOUETE-AKUE



Ils nous ont quittés

Christiane BONNET, veuve VERGNET

Claude SAVESTRE

Renée BRINON, veuve FLEUREAU

Gino GREINSCHGL

Jean-François TRICOT

Bernard TOURLARAT

Pierre SANCHEZ

Christiane BAUDRON, veuve INGRAND

Solange CABASSE

Roger CATHELINÉAU

Claude ROSSIGNOL

Simone LEJEUNE, veuve RICHAUME

Louis GROISY

Etienne LECLERC

Jacqueline MARCHON, veuve CAILLAUD

Jacqueline DOSNE

André FRÉREAU

Elisabeth BIGOT, veuve DELORME



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Cette année, de nombreuses animations ont été mises en place par le CCAS lors de la Semaine Bleue à destination des seniors. Les ateliers ont remporté un franc succès. Il y en avait pour tous les goûts : ateliers numériques, ateliers vitalité, conférence, sophrologie, ostéopathie... Un après-midi convivial s'est également tenu avec la présence de la chorale et des enfants de l'École municipale de Musique, le tout agrémenté d'un goûter pour le plaisir de tous les participants.



Distribution des chèques cadeaux aux seniors par le CCAS

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE VOUS ACCOMPAGNE :

MISE EN PLACE DE LA MUTUELLE COMMUNALE À PARTIR DU MOIS DE JANVIER 2024

Une réunion publique d'information
se tiendra courant janvier 2024.

APRÈS-MIDI GALETTE MUSIQUE ET CHANTS AU RENDEZ-VOUS ! MERCREDI 24 JANVIER DE 15H00 À 17H30 SALLE DE MONTISSION

Réservez dès maintenant auprès du CCAS
au 02 38 66 18 34
ou 02 38 66 18 35



En savoir +

Vous souhaitez plus d'information ?

N'hésitez pas à contacter le CCAS
au **02 38 66 18 35**

agenda

10^{ÈME} EXPOSITION PHOTOS

Du 1^{er} au 10 décembre –
de 14h00 à 19h00

Château

SAINT JEAN FÊTE NOËL & MARCHÉ DES ARTISANS D'ARTS

Du 8 au 10 décembre

Espace Montission

ELLIOT, LE PLUS PETIT DES RENNES

CINÉ-VACANCES

Samedi 9 décembre – 10h00

Espace scénique de Montission

CONCERT DE NOËL

CONCERT

Samedi 9 décembre - 17h00

Espace scénique de Montission

CONCERT LE PETIT PRINCE

CONCERT

Samedi 9 décembre - 19h00

Espace scénique de Montission

CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 15 décembre – 20h00

Salle du conseil

REIVILO, SENSATIONS HYPNOTIQUES

SPECTACLE

Dimanche 17 décembre – 15h00

Espace Montission

CONCERT QUARTES BLANCHES

CONCERT

Mardi 19 décembre - 19h00

Espace scénique de Montission

LES ELFKINS : OPÉRATION PÂTISSERIE

CINÉ-VACANCES

Mercredi 27 décembre – 16h00

Espace scénique de Montission

HOPPER ET LE HAMSTER DES TÉNÈBRES

CINÉ-VACANCES

Mercredi 3 janvier – 16h00

Espace scénique de Montission

THE DAISY PICKERS

CONCERT

Dimanche 14 janvier – 17h00

Espace scénique de Montission

LE RAVISSEMENT D'ADÈLE

THÉÂTRE

Vendredi 19 janvier – 20h30

Espace Montission

APRÈS-MIDI GALETTES SENIORS

Mercredi 24 janvier

Espace Montission

CONFÉRENCE DE CLEMENT JOUBERT SUR NABUCCO

Dimanche 11 février – 16h45

Espace scénique de Montission

EMBRASSE-MOI

SPECTACLE

Vendredi 16 février – 20h30

Espace scénique de Montission

SAUVE-MOUTON

THÉÂTRE GESTUEL - D'OBJETS

Samedi 24 février – 15h00

Espace scénique de Montission

BLANCHE-NEIGE, LES SOULIERS ROUGES ET LES 7 NAINS

CINÉ-VACANCES

Mercredi 28 février – 16h00

Espace scénique de Montission



La Ville à votre écoute

HÔTEL DE VILLE

Place de l'Église
B.P. 07

45655 Saint-Jean-le-Blanc Cedex

▪ ACCUEIL

02 38 66 39 61

accueilmairie@saintjeanleblanc.com

▪ ÉTAT CIVIL

02 38 66 10 54

etatcivil@saintjeanleblanc.com

▪ PASSEPORT ET CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

02 38 66 81 53

▪ CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

02 38 66 18 34 ou 35

ccas@saintjeanleblanc.com

▪ SCOLAIRE

02 38 66 10 52

scolaire@saintjeanleblanc.com

▪ PETITE ENFANCE

02 38 66 18 33

petiteenfance@saintjeanleblanc.com

▪ BIBLIOTHÈQUE

02 38 66 78 44

bibliotheque@saintjeanleblanc.com

▪ ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

06 13 09 20 79

ecoledemusique@saintjeanleblanc.com

▪ VIE ASSOCIATIVE

02 38 66 86 34

associations@saintjeanleblanc.com

▪ LOCATION SALLE

02 38 51 01 22

location@saintjeanleblanc.com

▪ COMMUNICATION

02 38 66 13 53

communication@saintjeanleblanc.com

▪ URBANISME, SERVICES TECHNIQUES, ESPACES VERTS

02 38 66 06 84

urbanisme@saintjeanleblanc.com,

servicestechmiques@saintjeanleblanc.com

▪ POLICE MUNICIPALE

02 38 66 84 52 - 06 26 74 00 05

policemunicipale@saintjeanleblanc.com



www.saintjeanleblanc.com



Instagram
[villesaintjeanleblanc](https://www.instagram.com/villesaintjeanleblanc)



[www.facebook.com/
VilleSaintJeanLeBlanc](https://www.facebook.com/VilleSaintJeanLeBlanc)